

RÉPUBLIQUE DU CONGO
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE



**CANEVAS DE L'ORDRE DU JOUR DE
LA RÉUNION DE L'ÉQUIPE LOCALE
DE SÉCURITÉ DES PISTES**

Réf. : D-DSA-8172-AGA

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédaction	OYOUNBA Auguy Marise	Cheffe de bureau Normes des aérodromes	01/09/2025	
Vérification	KONZIKINGUI Brice Nicaise	Chef de service normes et sécurité des aérodromes	02/09/2025	
	MOTOLY Arcadius Michel	Directeur de la Sécurité Aérienne	02/09/2025	
Validation	MAKAYA BATCHI Roméo Boris	Responsable Qualité	03/09/2025	
Approbation	DZOTA Serge Florent	Directeur Général de l'ANAC	03/09/2025	

Édition 01 – Septembre 2017

Niveau de diffusion : ☒ Interne ☒ Externe ☐ Confidentiel



CANEVAS POUR ORGANISER UNE REUNION DE L'EQUIPE DE SECURITE DES PISTES

LISTE DE DIFFUSION

N° Copie	Sigle	Destinataire	Format
01	DG	Directeur Général de l'ANAC	P/E
02	DGA	Direction Général Adjoint	P/E
03	CQ	Cellule Qualité	P/E
04	SNSA	Service Normes et Sécurité des Aérodomes	P/E
05	BNA	Bureau Normes des Aérodomes	P/E
06	BSA	Bureau Sécurité des Aérodomes	P/E
07	BAD	Bureau Archives et Documentation	P
08	SNA	Service de la navigation aérienne	P/E
09	AERCO	Direction Générale	P/E
10	ASECNA	Représentation	P/E
11	DIE	Direction des Infrastructures et Equipements	P/E
12	-	Les autres exploitants	P/E
00	DSA	Directeur de la Sécurité Aérienne	P/E
N00		Inspecteurs de supervision de la Sécurité Aérienne AGA	P/E

Observations :

P = Version Papier

E = Version Electronique

N00 = Numéro de la version neutre pour large diffusion

00 = Version originale



CANEVAS POUR ORGANISER UNE REUNION DE L'EQUIPE DE SECURITE DES PISTES

Page: ER 3 de 5
Révision : 01
Date: 01/09/2025

ENREGISTREMENT DES REVISIONS

N° de Révision	Date d'application	Date d'insertion	Émargement	Remarques
01	Septembre 2025	01/09/2025		Mise à jour des références et de la réglementation nationale en vigueur

LISTE DES RÉFÉRENCES

Référence	Source	Titre	N° Révision	Date de Révision
Arrêté 3007	MTACMM	Conception, exploitation technique et la certification des aéroports et hélistations		19 août 2025
Doc. 9981	OACI	PANS aéroports	3 ^e édition	2020
11052	MTACMM	Gestion de la sécurité aérienne		13 juin 2019
Doc	9859	Manuel de gestion de la sécurité	4 ^e édition	2018

République du Congo Agence Nationale de l'Aviation Civile 	CANEVAS POUR ORGANISER UNE REUNION DE L'EQUIPE DE SECURITE DES PISTES	Page: 5 de 5 Révision : 01 Date: 01/09/2025
--	---	--

1. Informations sur la réunion

- a) Date:
- b) Heure:
- c) Lieu:

2. Membres et invités assistant à la réunion:

Gestionnaire de l'aéroport (obligatoire)
 Représentant ATS (obligatoire)
 Représentant(s) compagnie(s) aérienne(s) (obligatoire)
 Représentant du Commandant de la Gendarmerie Nationale des
 Transports Aériens (obligatoire)
 Représentant du Directeur Général de la Société Nationale des Pétroles
 du Congo (SNPC) (obligatoire)
 Représentant de la police
 Représentant CNSP (obligatoire une fois par an en tant qu'observateur)
 Représentant de l'armée de l'air (obligatoire pour les aéroports à
 activité mixte civile/militaire)
 Représentant(s) des fournisseurs de service d'assistance en escale
 Représentant SLIA....
 Autres invités du RST

3. Anciennes tâches

Passage en revue de la liste d'actions précédentes et mise à jour du registre d'action de manière appropriée.

4. Nouvelles tâches

Présentation par les membres de leurs nouveaux projets, des dangers et des événements identifiés par leurs SGS. Après, l'équipe définit les dangers, procède à une évaluation du risque de sécurité et propose des recommandations pour gérer le risque de sécurité.

5. Registre d'actions

Documentation des résultats et de la liste d'actions.

6. Prochaine réunion

L'équipe se met d'accord sur la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion.